

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2020/103

OBJET : MOTION DE SOUTIEN AUX ELUS AGRESSES

Nombre de Conseillers Communautaires en exercice : 44

Nombre de Conseillers présents : 27

Nombre de Conseillers présents et représentés : 38

Quorum : 23

Date de convocation : 28 août 2020

Date d'affichage de la convocation au siège : 28 août 2020

Le 4 septembre de l'année deux mille vingt à 18h30

à Martillac – Salle du Conseil

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Montesquieu, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Bernard FATH.

La séance est ouverte

NOM Prénom	Présent*	Excusé, procuration à	NOM Prénom	Présent*	Excusé, procuration à
FATH Bernard (Président)	P		DANNÉ Philippe (Maire)	P	
BARRÈRE Philippe (Maire)	E	M. CLÉMENT	CAUSSÉ Anne-Marie (Maire)	P	
GAZEAU Francis (Maire)	E	Mme SAUNIER	PEREZ Gracia (Maire)	E	M. DURAND
DUFRANC Michel (Maire)	A		BARBAN Laurent (Maire)	E	M. FATH
CLAVERIE Dominique (Maire)	E	M. GACHET	TAMARELLE Christian (Maire)	P	
BOURGADE Laurence (Maire)	E	M. HEINTZ	BURTIN-DAUZAN Nathalie (Maire)	P	
CLÉMENT Bruno (Maire)	P		BONNETOT Aurore	P	
TALABOT Martine	P		GILLET Jean-Paul	P	
LAGARDE Valérie	E	Mme TALABOT	LABASTHE Anne-Marie	P	
CLAIR Jean-Georges	P		MOUCLIER Jean-François	A	
BALAYÉ Philippe	A		PERPIGNAA GOULARD Véronique	P	
BOURROUSSE Michèle	P		PRÉVOTEAU Marie-Louise	P	
GACHET Christian	P		VIGUIER Marie	A	
MONGE Jean-Claude	E	Mme BOURROUSSE	POLSTER Monique	E	M. SIDAOUI
SAUNIER Catherine	P		SIDAOUI Alain	P	
DURAND François	P		CHEVALIER Bernard	P	
LEMIRE Jean-André	P		SABY Nadia	E	M. CHEVALIER
BOURRIER Sylviane	P		HEINTZ Jean-Marc	P	
LAFFARGUE Alexandre	E	Mme BOURRIER	BÉTENCOURT Catherine	P	
MARTINEZ Corinne	P		BORDELAIS Jean-François	P	
SOUBELET Véronique	P		FAURE Christian	A	
AULANIER Benoist	P		GIRAudeau Isabelle	E	

Le conseil communautaire nomme Mme TALABOT, secrétaire de séance.
Le procès-verbal de la réunion du 28 juillet 2020 est adopté à l'unanimité.

* P = Présent / E = Excusé, procuration à. / A = Absent



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

N°2020/103

OBJET : MOTION DE SOUTIEN AUX ÉLUS AGRESSÉS

Depuis le 5 août 2019, où le maire de Signes (Var) perdait la vie dans l'exercice de ses fonctions, ces agressions se multiplient, y compris sur le territoire girondin en la personne du maire de Saint-Philippe-d'Aiguille.

Ces événements mettent en lumière les violences auxquelles les élus locaux sont confrontés.

Leur double casquette d'exécutifs de la collectivité et de représentants de l'État expose les maires aux agissements d'individus qui remettent en cause l'autorité de la puissance publique.

La consultation menée par la commission des Lois du Sénat a fait émerger l'insuffisance de connaissances quantitatives et qualitatives du phénomène.

Pour autant, à une période où les élus locaux sont sollicités pour mettre en œuvre les politiques gouvernementales en outre dans le domaine sanitaires sans moyens supplémentaires, les élus de la Communauté de Communes de Montesquieu souhaitent attirer l'attention des parlementaires et de l'État sur la nécessité d'accompagner et de protéger les maires et les élus dans l'exercice de leur mandat,

- en garantissant une protection fonctionnelle effective pour les maires et leurs adjoints,
- en diffusant à l'ensemble des parquets des orientations fermes de politique pénale en cas d'agressions d'élus locaux,
- en demandant aux préfetures d'assurer une assistance renforcée à l'égard des élus.

Le Conseil Communautaire à l'unanimité :

- Adopte la motion de soutien aux élus agressés,
- Autorise Monsieur le Président à mettre en œuvre toutes les mesures utiles à la bonne exécution de la présente motion.

Fait à Martillac, le 4 septembre 2020

Le Président de la CCM

Bernard FATH

Document signé électroniquement

